

Après deux décès aux urgences, le CHU de Guadeloupe condamné

(Medscape - Jacques Cofard) Le CHU de Guadeloupe a été condamné à 200 000 euros avec sursis pour des cas de négligence ayant entraîné le décès de deux patients admis aux urgences. Avant lui, en métropole, d'autres CHU ont connu le même sort pour défaut de prise en charge ou faute ayant entraîné ou non la mort du patient... **[Lire la suite]**

